



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 22 février 2012 — N° 80

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 48.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration concernant la tempête de verglas aux Îles-de-la-Madeleine.

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration afin de souligner les 25 ans de la Bourse RIDEAU.

M. D'Amour (Rivière-du-Loup) fait une déclaration concernant Ski Station Mont Saint-Mathieu.

M. Boucher (Johnson) fait une déclaration concernant l'intronisation au Temple de la renommée de la motoneige de M. Marcel Fontaine.

M. Aussant (Nicolet-Yamaska) fait une déclaration concernant l'implication politique bénévole.

22 février 2012

M. Bernier (Montmorency) fait une déclaration afin de souligner le 55^e anniversaire de l'Escadron 630 Rotary Beauport.

Mme Doyer (Matapédia) fait une déclaration afin de souligner le décès de M. Jean-Marc Roy, maire de Saint-Alexandre-des-Lacs.

M. Simard (Richelieu) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Edouard Farly.

Mme Beaudoin (Rosemont) fait une déclaration concernant « Décider Rosemont Ensemble ».

À 10 heures, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 13.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme Courchesne, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 58 Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 58.

M. Moreau, ministre des Transports, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 57 Loi modifiant l'encadrement de l'utilisation des cinémomètres photographiques et des systèmes photographiques de contrôle de circulation aux feux rouges et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 57.

Dépôts de documents

Mme Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Le plan stratégique 2012-2017 de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.
(Dépôt n° 1026-20120222)

22 février 2012

Dépôts de pétitions

M. Khadir (Mercier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 021 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le nouveau règlement sur l'efficacité énergétique des bâtiments.
(Dépôt n° 1027-20120222)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Bouillé (Iberville) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 9 364 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le financement des organismes communautaires Famille.
(Dépôt n° 1028-20120222)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Bédard, leader de l'opposition officielle, dépose :

Une liasse de lettres en appui aux revendications des organismes communautaires Famille.
(Dépôt n° 1029-20120222)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Maltais (Taschereau) dépose :

Copies de résolutions adoptées par les villes de Donnacona, Portneuf et Deschambault-Grondines, concernant la construction d'un aéroport sur le territoire de Neuville.
(Dépôt n° 1030-20120222)

22 février 2012

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Drainville (Marie-Victorin) dépose :

Copie d'une lettre, en date du 20 juin 2011, adressée à Mme Sandra Boucher, conseillère politique au Service de recherche de l'opposition officielle, transmise par Mme Marie-José Nadeau, vice-présidente exécutive – Affaires corporatives et Secrétaire générale à Hydro-Québec, concernant les contrats signés entre Hydro-Québec et ArcelorMittal Mines Canada.

(Dépôt n° 1031-20120222)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Fournier, leader du gouvernement, dépose :

Copie d'une lettre, en date du 22 février 2012, adressée à M. Jean Charest, premier ministre du Québec, transmise par M. Gérald Lemoyne, maire de la Ville de Lebel-sur-Quévillon, concernant la relance de l'usine de Lebel-sur-Quévillon.

(Dépôt n° 1032-20120222)

Motions sans préavis

M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, présente une motion concernant les ambulanciers de Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), conjointement avec M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant Hydro-Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Beaudoin (Rosemont), conjointement avec M. McKay (L'Assomption), M. Curzi (Borduas), Mme Lapointe (Crémazie), M. Rebello (La Prairie), M. Khadir (Mercier) et M. Aussant (Nicolet-Yamaska), présente une motion concernant la Directive sur la qualité des carburants; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Bonnardel (Shefford), conjointement avec Mme Maltais (Taschereau), M. Grondin (Beauce-Nord), M. Rathé (Blainville), M. Deltell (Chauveau), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), Mme Lapointe (Crémazie), M. Charette (Deux-Montagnes), M. Caire (La Peltrie), M. Rebello (La Prairie), Mme Roy (Lotbinière) et M. Aussant (Nicolet-Yamaska), présente une motion concernant les ambulanciers de Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 14, Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission des institutions afin de compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 29, Loi instituant le Fonds Accès Justice.

M. Gendron, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'aménagement du territoire se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la commission;

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition portant sur l'indemnisation des personnes ayant subi un accident; puis en séance publique afin d'entendre Mme Nathalie Tremblay, présidente-directrice générale de la Société de l'assurance automobile du Québec, concernant l'indemnisation des personnes ayant subi un accident; et enfin, en séance de travail afin de statuer sur les observations, conclusions et, s'il y a lieu, recommandations à la suite de l'audition.

- la Commission de la culture et de l'éducation se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité pour la commission de se saisir de pétitions.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Bachand, ministre des Finances, propose que le principe du projet de loi n° 54, Loi concernant les paramètres sectoriels de certaines mesures fiscales, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 54 est adopté.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 54 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

22 février 2012

À 11 h 39, à la demande de M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 01.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Caire (La Peltrie) propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement de mettre en œuvre le plus rapidement possible la proposition de la ministre de l'Éducation, de réviser les mandats et responsabilités des commissions scolaires, de réaliser des économies de 100 millions de dollars par année pendant trois ans dans la bureaucratie, et d'accorder plus d'autonomie aux directions des établissements d'enseignement des réseaux primaire et secondaire.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : 20 minutes sont allouées à l'auteur de la motion; 10 minutes lui sont allouées pour sa réplique; 16 minutes sont allouées aux députés indépendants; 27 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 45 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants sera partagé également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle; le temps non utilisé par le groupe parlementaire formant le gouvernement ira au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et vice-versa. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

À la fin de son intervention, M. Gaudreault (Jonquière) propose :

QUE la motion de M. Caire (La Peltrie) soit modifiée par le retrait, après les mots « gouvernement de » des mots « mettre en œuvre le plus rapidement possible la proposition de la ministre de l'Éducation, de »;

Par l'ajout, après les mots « commissions scolaires » des mots « en vue de soutenir la réussite et la persévérance de tous »;

Par le retrait, après le mot « économie », des mots « de 100 millions de dollars par année pendant trois ans »;

Par l'ajout, après le mot « bureaucratie », des mots « de tout le réseau de l'éducation dans le but de rediriger les sommes dans les écoles afin »;

Par le retrait, avant le mot « d'accorder », du mot « et ».

La motion, telle qu'amendée, se lirait ainsi :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement de réviser les mandats et responsabilités des commissions scolaires en vue de soutenir la réussite et la persévérance de tous, de réaliser des économies dans la bureaucratie de tout le réseau de l'éducation dans le but de rediriger les sommes dans les écoles afin d'accorder plus d'autonomie aux directions des établissements d'enseignement des réseaux primaire et secondaire.

Le débat se poursuit sur la motion principale de M. Caire (La Peltrie), et sur l'amendement de M. Gaudreault (Jonquière), sous réserve de la permission de son auteur.

M. Caire (La Peltrie) refuse la proposition d'amendement de M. Gaudreault (Jonquière).

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

22 février 2012

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **66** en annexe)

Pour : **5** Contre : **99** Abstention : **0**

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 23 février 2012, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 17 h 23, M. Ouimet, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 23 février 2012, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

22 février 2012

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Caire (La Peltrie) :

(Vote n° 66)

POUR - 5

Bonnardel	Deltell	Rebello
Caire	Grondin	

CONTRE - 99

Arcand	Chevarie	Kelley	Pinard
Arsenault	Cloutier	Khadir	Poirier
Auclair	Corbeil	Kotto	Reid
Bachand	Courchesne	L'Écuyer	Richard
(Arthabaska)	Cousineau	Lemay	(Marguerite-D'Youville)
Bachand	D'Amour	Lessard	Richard
(Outremont)	Diamond	MacMillan	(Duplessis)
Beauchamp	Doyer	Malavoy	Robert
Beaudoin	Drainville	Maltais	Rotiroti
(Mirabel)	Drolet	Mamelonet	Simard
Bédard	Dubourg	Marceau	(Richelieu)
Bergeron	Dufour	Marcoux	Simard
Bergman	Dutil	Marois	(Kamouraska-Témiscouata)
Bernard	Ferland	Marsan	Simard
Bernier	Fournier	Matte	(Dubuc)
Bérubé	Gagnon-Tremblay	McKay	Sklavounos
Billette	Gaudreault	Ménard	St-Amand
Blais	(Hull)	Moreau	St-Arnaud
Blanchet	Gaudreault	Morin	St-Pierre
Bolduc	(Jonquière)	Ouellet	Thériault
Boucher	Gautrin	Ouellette	Traversy
Bouillé	Gignac	Pagé	Trottier
Boulet	Girard	Paquet	Turcotte
Carrière	Gonthier	Pelletier	Vallée
Champagne	Hamad	(Saint-Hyacinthe)	Vallières
Charbonneau	Hivon	Pelletier	Vien
Charest	Huot	(Rimouski)	Weil
Charlebois	James	Pigeon	